ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.





Adresses des centres de services communautaires

Les centres de services communautaires travaillent de pair avec les postes de secteur. Cette collaboration a pour effet d'améliorer l'efficacité du service et de créer des relations positives entre le Service de police de Winnipeg et la collectivité. Le tableau ci-dessous comporte l'adresse et les heures d'ouverture des centres.

CENTRE-VILLE	Secteur 1	Heures	Numéro de téléphone
Centre de services de l'Immeuble de la sécurité publique	151, rue Princess	24 h sur 24	204-986-6246

OUEST	Secteur 2	Heures	
Centre de services du Secteur nº 2	210, rue Lyle	De 8 à 21 heures 7 jours par semaine	204-986-6060

NORD	Secteur 3	Heures	
Centre de services du Secteur nº 3	260, av. Hartford	De 8 à 21 heures 7 jours par semaine	204-986-6313

EST	Secteur est	Heures	
Centre de services du Secteur est	1750, ch. Dugald	De 8 à 21 heures 7 jours par semaine	204-986-6262
Centre de services du Secteur est	1400, ch. Henderson	De 8 à 21 heures 7 jours par semaine	204-986-7684
Centre de services du Secteur est	1086, ch. St. Mary's	De 8 à 21 heures 7 jours par semaine	204-986-7686
SUD	Secteur 6	Heures	
Centre de services du Secteur nº 6	1350, ch. Pembina	De 8 à 21 heures 7 jours par semaine	204-986-6042

Valeurs fondamentales

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | S'estimer les uns les autres et estimer tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.



Vision

Service de police de qualité dans la poursuite de l'excellence.

Énoncé de mission

Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.



« Je suis fier du travail qui a été accompli — et qui continue de l'être et ce, sur tous les plans, ce qui nous permet d'améliorer nos services et de mieux servir la population de Winnipeg. »



Message du chef de police

Au nom des hommes et des femmes qui composent le Service de police de Winnipeg, je suis fier de présenter notre Rapport annuel de 2009. Dans les pages qui suivent, vous trouverez non seulement le résumé des données statistiques de nos activités de 2009, mais également un aperçu de nos opérations, activités et réalisations quotidiennes.

Nous nous étions fixé quatre objectifs clairs et précis en 2009.

D'abord et avant tout, nous **avons continué à renforcer les bons rapports que nous avions établis avec le public.** Par le biais de l'amélioration des communications avec la population et des organismes des secteurs public et privé, nous avons continué à collaborer à la recherche de solutions à long terme aux problèmes de criminalité.

Nous avons également poursuivi l'édification de bonnes relations de travail au sein même du Service. Nous sommes en train de solidifier notre culture organisationnelle afin de favoriser les communications ouvertes entre tous les membres du Service.

En permettant à notre personnel de première ligne d'agir de façon plus autonome, lui qui sait mieux que quiconque ce qu'il a à faire et qui connaît bien ses responsabilités, nous avons continué à rendre nos méthodes, nos systèmes et nos opérations quotidiennes plus efficaces et, de ce fait, à rendre notre charge de travail plus facile à gérer, et ce, tant pour le bénéfice de nos membres que pour mieux servir la population.

Forts des réactions du public, nous avons placé un plus grand accent sur l'éducation et l'application des règlements de la circulation. Sous la direction de l'Unité centrale de la circulation et avec l'appui continu des membres de tout le Service, nous avons pu élaborer une stratégie d'application des règlements de la circulation qui accroît notre capacité de garder nos rues sécuritaires.

Je suis fier du travail qui a été accompli – et qui continue de l'être – et ce, sur tous les plans, ce qui nous permet d'améliorer nos services et de mieux servir la population de Winnipeg.

Il est évident que nous ne pouvons y parvenir en faisant cavalier seul. J'encourage les citoyens et les citoyennes ainsi que les organismes communautaires à continuer à collaborer avec nous et à nous faire part de leurs réactions de sorte que nous puissions mieux servir encore la communauté.

Carre

Collaborons pour faire mieux et davantage.

Le chef de police, **Keith McCaskill**

Améliorer notre façon de **COMMUNIQUER** avec la collectivité

Le Service de police de Winnipeg a fait d'énormes efforts pour améliorer ses méthodes de communication au sein de l'organisme et avec la collectivité.



Pendant l'année 2009, le Service a participé activement au développement du plan à long terme de la ville de Winnipeg, notamment à **Exprime-toi Winnipeg**, une discussion pendant laquelle on a demandé au public quel avenir il envisage pour Winnipeg au cours des prochaines décennies. Des représentants et des représentantes du Service ont assisté à plusieurs forums publics et ont tenu des séances ordinaires avec d'autres responsables de la ville afin de déterminer, avec l'aide considérable du public, les directions clés à suivre pour le plan final en termes de sûreté et de sécurité. Ce travail s'est poursuivi pendant le printemps de 2010. Une fois fini, le plan **NotreWinnipeg** servira de guide au soutien d'une collectivité sûre et durable.

> speakupwinnipeg.com



En juin 2009, le SPW a mis en route un service permettant aux citoyens et aux citoyennes de recevoir les communiqués de presse du SPW par courrier électronique. Le service d'abonnement par courriel à Winnipeg E-Watch a également été lancé et permet aux citoyens et aux citoyennes de recevoir des renseignements à jour sur les infractions contre des biens dans leur quartier ainsi que des renseignements sur la prévention du crime.

> winnipeg.ca/wpgmail/WPS/wps_subscribe.stm



Une mise à jour du **site Web CrimeStat** a été effectuée en janvier 2009. Les visiteurs et les visiteuses ont désormais accès à des statistiques vieilles de deux jours seulement et à une nouvelle catégorie de rapports portant sur les fusillades. Les usagers et les usagères peuvent créer une carte et des statistiques en fonction des critères qui les intéressent, notamment des périodes, des types de crimes et des lieux spécifiques.

> winnipeg.ca/CrimeStat/



La Division des ressources humaines a mis sur pied un site Web de recrutement amélioré qui permet aux recrues possibles, aux membres du personnel et aux bénévoles de naviguer et d'obtenir des renseignements plus facilement sur les conditions et sur le processus de sélection requis pour faire une carrière avec le SPW.

> www.winnipeg.ca/policerecruiting



Le chef Keith McCaskill a créé l'émission de radio Behind the Badge sur CJOB. Le programme qui commence à 9 heures le dernier vendredi de tous les mois permet au chef de police de parler des réalisations du SPW, d'informer le public des initiatives de la police et de répondre aux questions de la collectivité.



L'Unité des personnes disparues, en partenariat avec Child Find Manitoba, s'est tournée vers le site Web très connu qu'est **YouTube** pour attirer à nouveau l'attention du public dans l'enquête internationale sur l'enlèvement, par leur père, de deux enfants, Dominic Maryk, âgé de 8 ans, et Abby Maryk, 6 ans. C'était la première fois que le SPW utilisait un média social de cette manière.



Le Conseil consultatif de la police de Winnipeg a cessé d'opérer le 31 décembre. Cette décision a été prise en conformité avec la nouvelle loi provinciale qui exige que les municipalités dotées d'un corps de police mettent en place un conseil de police. Une fois que la *Loi sur les services de police* aura été adoptée par la province, la ville de Winnipeg établira un conseil de police civile doté de capacités de gestion et dont le mandat sera très différent de celui du Conseil consultatif.



Personnel en uniforme

Le Service de police de Winnipeg doit sa force d'organisation à ses **divisions de patrouille générale**. Ses membres sont la partie la plus visible du Service et répondent aux appels d'urgence en utilisant une profusion de techniques, d'expérience et de connaissances. Ces hommes et ces femmes ont également recours à des méthodes de patrouille proactives et aux techniques d'enquête criminelle les plus modernes afin de protéger la vie et les biens des citoyens et des citoyennes.

Unité des crimes de rue

L'Unité des crimes de rue offre un soutien inestimable à la patrouille générale et aux sections d'enquête qui travaillent sur des projets traitant de problèmes particuliers. Lorsqu'ils ne sont pas en train d'aider dans de telles enquêtes, les membres de l'Unité continuent d'opérer dans les rues de Winnipeg. Elle fait office de présence policière visible dans les endroits où les activités criminelles abondent, procède régulièrement à des contrôles ponctuels et exécute des mandats.

Équipe d'appui tactique

L'Équipe d'appui tactique (ÉAT) permet de gérer de manière plus sécuritaire et efficace les demandes d'intervention dans les situations de violence, de menaces de violence ou lorsque des armes ont été signalées. L'ÉAT se compose d'agents et d'agentes bien formés qui soutiennent les unités en uniforme et en civil en leur permettant d'intervenir stratégiquement dans des situations à hauts risques tel que des signalements d'armes ou l'exécution de mandats de perquisition dans les cas où l'on soupçonne la présence d'armes. Le Service est donc à même d'améliorer la sécurité des policiers et des policières ainsi que du public. En accomplissant d'autres tâches policières lorsqu'elle ne remplit pas ses fonctions tactiques, l'ÉAT nous rend plus efficaces et plus efficients en général.

Unité canine

Les équipes de l'Unité canine du SPW sont souvent les premières sur place lorsque des situations nouvelles ou dangereuses se présentent, afin de protéger les agents et les agentes ainsi que les membres du public. Elles ont aussi été formées à suivre des suspects de suite après que certains crimes aient été commis. L'Unité soutient les membres de première ligne 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et se compose également de chiens spécialement formés à détecter de la drogue et des explosifs.

Ces membres sont la partie la plus visible du Service et répondent aux appels d'urgence en utilisant une profusion de techniques, d'expérience et de connaissances.





Les Unités de soutien communautaire (USC) s'efforcent de résoudre les problèmes en travaillant main dans la main avec les sections d'enquête, les unités spécialisées et les membres de la patrouille générale.

Dans chacun des cinq secteurs, les membres de l'USC identifient les problèmes d'ordre communautaire grâce à l'analyse des crimes et aux données de CrimeStat et en parlant directement avec les citoyens et les citoyennes. Ce type de méthode policière leur permet de s'attaquer aux problèmes de fond de la collectivité et de trouver des solutions durables et à long terme.

Les membres de l'USC identifient les problèmes d'ordre communautaire grâce à l'analyse des crimes et aux données de CrimeStat et en parlant directement avec les citoyens et les citoyennes.



Exemples du travail accompli en 2009 :

Les membres de l'**USC du Secteur 3** ont opéré dans les écoles de secteur dans le cadre du **Programme de visites de la police dans les écoles** prévu à cet effet. Ces agents et agentes ont observé qu'il y avait un manque de possibilités récréatives, ont créé des programmes tels que l'équipe de hockey pour les élèves de l'école secondaire St. John's et les Corps de cadets communautaires et ont adopté des méthodes très spécifiques pour mettre des programmes de sport et de loisirs à la disposition de la collectivité.



Les membres de l'USC du Secteur 6 ont travaillé dans le village Osborne afin de s'occuper des problèmes liés à la mendicité insistante, aux laveurs et aux laveuses de pare-brise et à la population de passage. Les membres de l'USC ont collaboré avec le Service des travaux publics de la ville de Winnipeg pour supprimer le camp que des squatteurs et des squatteuses avaient établi sous le pont de la rue Osborne. En faisant respecter les lois d'application criminelles, les lois provinciales et les règlements municipaux, le SPW a réussi à bien gérer ces problèmes et à préserver la culture unique de ce quartier.



Un propriétaire du centre-ville avait averti les membres de l'USC de la Division 11 que des individus ivres se retrouvaient pour boire dans la ruelle au niveau de son bien. Des membres de l'USC se sont rendus sur les lieux avec des membres de la patrouille pédestre du programme de surveillance du centre-ville et ont procédé à des arrestations en vertu de la Loi sur la détention des personnes en état d'ébriété. On a saisi une quantité importante de bain de bouche, de désinfectant pour les mains et d'autres produits non potables. En se servant du code à barres des produits, les membres de l'USC sont remontés à un magasin en particulier. L'USC, en partenariat avec la Section des enquêtes de la Direction de la sécurité publique de Justice Manitoba et la Division des mœurs du SPW, a monté un projet visant à réunir des preuves qui ont conduit à des arrestations. Les membres de l'USC ont également collaboré avec la SAM et la Zone

d'amélioration commerciale du centre-ville afin d'amener l'attention sur le fait que le désinfectant pour les mains était dorénavant consommé comme une boisson alcoolisée. Des renseignements ont été transmis aux médias et des présentations ont été données dans les magasins du quartier pour apprendre aux gens à reconnaître les signes révélateurs de ce problème et comment aider à résoudre celui-ci.



Les membres de l'USC du Secteur 2 se sont occupés du nombre croissant de crimes et de troubles dans le quartier de Brooklands. Avec le soutien des membres de la patrouille générale et avec l'aide des résidents et des résidentes du secteur et des propriétaires d'entreprise, l'USC a réussi à renforcer la présence policière dans les quartiers désignés. Pendant l'opération qui a duré un mois, 28 personnes ont été arrêtées relativement à 50 infractions au Code criminel et on a saisi 14 370 \$ de drogues illégales dont du crack, de la cocaïne, de la méthamphétamine en cristaux et de la marijuana. Un montant additionnel de 6 217 \$ en espèces a également été saisi. Deux fusils de chasse à canon scié appartenant à des membres connus d'un gang de rue ont été saisis. Des discussions supplémentaires avec des membres de la collectivité ont permis de résoudre plusieurs autres plaintes de quartier, notamment des conflits de voisinage courants et des véhicules abandonnés.



Les membres de l'**USC** du **Secteur est** ont identifié quatre jeunes qui étaient responsables d'environ douze graffitis différents à Transcona. Les individus interrogés ont admis avoir été les auteurs de plus de 400 graffitis. Les membres de l'USC, en coopération avec la **Transcona Anti-Graffiti Campaign**, la Zone d'amélioration commerciale de Transcona et les parents des jeunes contrevenants, ont élaboré un plan visant à s'occuper de ces jeunes qui n'avaient jamais eu affaire avec la police auparavant. Les jeunes contrevenants ont dû effacer les graffitis et repeindre tous les bâtiments et surfaces qu'ils avaient défigurés sous la supervision directe de la

Transcona Anti-Graffiti Campaign et d'un agent de l'USC.

Suite à deux incidents très médiatisés ayant eu lieu dans le quartier du parc Gilbert, les membres de l'USC du Secteur 3 ont collaboré avec l'association des résidents et des résidentes du quartier et avec des agents et des agentes de sécurité du ministère du Logement afin de mettre en place un plan d'action visant à réduire les troubles dans le voisinage. Les agents et les agentes ont redoublé leurs efforts en termes d'application de la loi dans ce quartier et ont travaillé main dans la main avec la collectivité afin de trouver des possibilités de collaboration lorsqu'il s'agit de problèmes plus importants qui ne peuvent pas être réglés par la police. Cette méthode est utilisée dans les quartiers du nord de Winnipeg.

Lors de réunions avec le groupe de voisinage Residents of the Exchange District, les membres de l'USC de la Division 11 ont pris conscience des problèmes qui existaient alors avec un bar du quartier et avec des bars clandestins situés dans des entrepôts. Les membres de l'Unité ont donc concentré leurs efforts sur cette zone en collaborant avec les agents et les agentes d'exécution du règlement de la ville de Winnipeg et avec les inspecteurs et inspectrices de la Société des alcools du Manitoba (SAM). Ces efforts ont débouché sur la modification de l'enceinte acoustique de la terrasse du bar qui posait problème, sur l'augmentation des projets d'application de la Loi sur la réglementation des alcools et du Code de la route dans le quartier, ainsi que sur la fermeture d'un bar clandestin.



Les membres de toutes les USC de la ville collaborent avec l'Unité des personnes vulnérables du SPW, la patrouille générale et les Services communautaires de la ville de Winnipeg pour repérer les personnes qui ont besoin d'aide, notamment de services de santé mentale communautaires. Une fois qu'une personne a été identifiée, un membre de l'USC et un travailleur social ou une travailleuse sociale se réunissent avec elle et lui conseillent des services et des programmes sociaux dans le quartier. Souvent, ces personnes n'ont jamais eu affaire à des services d'aide sociale. Ces rencontres ont pour but d'éviter que ces personnes ne souffrent davantage sur le plan psychologique et qu'elles ne passent « entre les mailles ».



L'application des règlements de la circulation reste une priorité importante aux yeux des Winnipégois et des Winnipégoises. Ce travail est accompli en majorité par les membres de l'**Unité centrale de la circulation** constamment soutenus par les membres de la patrouille générale qui, eux, s'occupent des questions de circulation dans leur secteur.

En 2009, le Service de police de Winnipeg a mis l'un de ses quatre objectifs principaux sur le thème « **Questions de circulation** ». Le Service a augmenté le nombre de contrôles visant à faire appliquer le Code de la route de 76 % par rapport à 2008, en mettant l'accent sur les excès de vitesse, sur le respect des dispositifs de signalisation et sur les dispositifs de retenue des occupants et des occupantes.

Le Service a augmenté le nombre de contrôles visant à faire appliquer le *Code de la route* de 76 % par rapport à 2008, en mettant l'accent sur les excès de vitesse, sur le respect des dispositifs de signalisation et sur les dispositifs de retenue des occupants et des occupantes.

L'Unité centrale de la circulation se compose de plusieurs sections spécifiques et coordonne plusieurs projets :

Enquêtes sur les accidents de la route



La Section de reconstitution des accidents de la route a pour mission de mener des enquêtes sur les accidents automobiles comprenant un délit de fuite ou ayant causé des blessures graves ou mortelles. En 2009, la Section a conduit plus de 800 enquêtes.

Balades du dimanche soir

L'Unité a renforcé son travail de mise en application de la loi pendant la saison achalandée des balades du dimanche soir durant laquelle des centaines de voitures défilent sur les artères principales de la ville. Tandis que la plupart des amateurs et amatrices de voiture concernés se plient au *Code de la route*, il y a souvent des problèmes de conduite dangereuse. Le 30 juin 2009 par exemple, des accusations ont été portées relativement à une course en pleine rue et un véhicule a été saisi.

Conduite avec facultés affaiblies



Le Manitoba a les lois sur la conduite avec facultés affaiblies les plus strictes au Canada.

Durant les mois de juillet et août, l'Unité, en partenariat avec la Société d'assurance publique du Manitoba, a mis en place des **postes de contrôle de sobriété** et des **patrouilles de saturation de zone** très visibles dans Winnipeg dans le cadre du programme Road Watch.

En décembre, l'**Unité centrale de la circulation** a également renforcé sa présence et son travail de mise en application de la loi dans le cadre de son **Programme annuel de vérification ponctuelle du temps des fêtes**. Le projet a pris plus d'ampleur lorsqu'il a été décidé de publier le nom des automobilistes condamnés pour conduite avec facultés affaiblies dans des communiqués.

Inspection des véhicules

L'Unité des inspections de véhicules s'occupe d'abord de faire respecter certains paragraphes du Code de la route et règlements de la ville de Winnipeg qui contrôlent les allées et venues des véhicules commerciaux. Exemples du travail effectué par la Section en 2009 :



■ inspection de plusieurs autobus affrétés pour des fêtes afin de promouvoir la sécurité par l'entretien et la sécurité pour les automobilistes : sur neuf véhicules inspectés, huit ne répondaient pas aux diverses normes d'inspection et ont été retirés du service. En tout, 26 avis d'infraction ont été émis, et treize d'entre eux étaient liés à l'alcool. Les inspections ont révélé plusieurs infractions qui menaçaient la sécurité des passagers et des passagères dont des sorties de secours hors service et des problèmes mécaniques dangereux tels qu'un système de freinage défectueux ou des pneus usés.



- inspection de 321 véhicules commerciaux de plus de 4 500 kilogrammes sur une période de deux mois : 30 % des véhicules n'ont pas été approuvés et ont dû subir des réparations. De plus, 32 % des véhicules n'ont pas passé l'inspection et ont été mis hors service pour cause de problèmes mécaniques graves. Un total de 53 avis d'infraction ont été émis par la province.
- partage de son savoir-faire avec les conducteurs et conductrices de voitures particulières en proposant des inspections de plein gré aux propriétaires qui voulaient s'assurer que leur véhicule était conforme aux lois et aux normes applicables. Les propriétaires de véhicules ont été avisés de tous les problèmes existants. Il n'y a eu aucun besoin de réinspection et aucun avis d'infraction n'a été émis après les inspections.

Programme de photosurveillance

Le **programme de photosurveillance** fait partie intégrante de l'Unité centrale de la circulation et soutient la façon dont nous faisons habituellement respecter la loi.



■ En 2009, 9 664 croisements au feu rouge et 34 611 infractions pour excès de vitesse ont été enregistrées par nos **caméras de sécurité situées aux intersections**. En tout, 48 caméras de sécurité installées à des intersections fonctionnaient durant les onze premiers mois de 2009, et une 49° caméra a été ajoutée en décembre. Un total de 33 caméras peuvent marcher en même temps.



- En plus, 66 383 infractions ont été enregistrées par les dix **cinémomètres mobiles** du Service qui servent à améliorer le respect des vitesses dans les zones scolaires, les zones de terrain de jeux et à proximité des chantiers de construction.
- La vitesse la plus élevée a été enregistrée le 5 mai 2009 et était de 203 km/h dans une zone limitée à 60 km/h, au coin du chemin Henderson et de la rue Kimberly.



Une partie éducative vient s'ajouter à la photosurveillance : la campagne de réduction de la vitesse Just Slow Down.

> justslowdown.ca



Le **Bureau des enquêtes criminelles du SPW** comprend 25 unités dont l'Unité des crimes majeurs, l'Unité antigangs, l'Unité des crimes commerciaux, l'Unité des contrevenants à risque élevé et l'Unité des drogues. Ce corps rassemble des unités qui ont le même mandat pour enquêter sur des affaires qui touchent à des aspects similaires de la criminalité (p. ex., les relations entre le trafic de drogue, la prostitution, le crime organisé et les crimes violents dont les homicides).

Cette coordination évite que des enquêtes sur des individus ou des groupes ne se chevauchent parmi les unités qui avaient l'habitude de fonctionner indépendamment les unes des autres et aboutit sur le partage de renseignements et sur un fonctionnement amélioré.



Voici quelques exemples du travail accompli par les membres des unités en question :



Entre le 29 octobre 2008 et le 12 janvier 2009, les membres de l'Unité du crime organisé, épaulés par le service intégré de renseignements sur les gangs de la GRC, ont commencé à enquêter sur le fonctionnement de PAA PII WAK. Cet organisme financé par le gouvernement fédéral devait servir de refuge pour les hommes autochtones sans logis voulant se sortir du crime et de la dépendance. Le programme assurait également la sécurité des membres de gang et des personnes ayant été complices de crimes après leur remise en liberté.

L'enquête devait absolument déterminer si les personnes accusées et libérées sur ordonnance judiciaire étaient convenablement surveillées par le personnel de cet organisme. On a découvert que plusieurs membres de gangs actifs surveillaient d'autres personnes accusées et libérées par les tribunaux au compte de l'organisme. La plupart des personnes accusées étaient membre d'un gang ou complices de crimes.

L'enquête a révélé que les membres du personnel ne suivaient pas les directives de la police et ne faisaient pas appliquer les conditions de l'ordonnance de mise en liberté. Le gestionnaire du programme et un membre du personnel ont notamment été soupçonnés d'avoir fait obstruction à la police. L'enquête a aussi établi que la clientèle, les visiteurs et les visiteuses et les membres du personnel consommaient de l'alcool de façon excessive et violaient d'autres règlements en vigueur dans ces lieux.

Du 11 au 13 mars, quatre personnes impliquées dans une affaire importante de détournement par virements bancaires par chèque ont été inculpées et arrêtées. Entre 2004 et 2006, des responsables des sociétés Maple Leaf Distillers et Protos International, aidés par un ancien haut fonctionnaire d'une institution financière locale, s'étaient arrangés pour obtenir des crédits non autorisés d'une institution financière. Cette machination avait pour but de faire survivre des sociétés en difficultés dans l'espoir qu'elles seraient éventuellement vendues à une société internationale de distillation. Plus de 300 millions de dollars de chèques ont été émis et sont passés entre les mains des sociétés en question. Les deux sociétés ont ainsi renfloué leur compte de façon illégale et ont pu accéder à des crédits auxquels

elles n'avaient pas droit et qui excédaient la limite qui leur avait été autorisée. Au final, l'institution financière a perdu plus de 3,9 millions de dollars.



Le 17 août, l'**Unité des crimes commerciaux** a remis les résultats d'une enquête de six mois menée en parallèle avec l'Unité d'enquêtes de la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) et qui portait sur les personnes impliquées dans une manœuvre frauduleuse tournant autour de reculs de compteur kilométrique, de la manipulation de documents de vente et d'incidents simulés, dont des accidents, des accidents avec délit de fuite et des rapports de vols de véhicules factices. Ces manœuvres exposaient la SAPM à plus de 800 000 \$ de pertes. En tout, 37 personnes ont été arrêtées et inculpées dans l'affaire en question, et 77 chefs d'accusation ont été portés.

Le 6 novembre, l'**Unité du crime organisé** a fini une enquête commencée sur le trafic de drogue en avril dans Winnipeg et aux alentours. En tout, 27 personnes ont été arrêtées et un réseau important de trafic de drogue qui sévissait dans et autour de la ville a été démantelé.



Le 17 novembre, la **Division des mœurs** a rendu les résultats d'un projet portant sur la mise en application de la loi dans le domaine du commerce du sexe. En 90 jours, 30 hommes ont été arrêtés. On a également saisi 30 véhicules pouvant être confisqués si les condamnations liées aux chefs d'accusation étaient confirmées.

Après une enquête d'un mois, les membres de la **Division des mœurs** ont exécuté un mandat de perquisition dans une maison de prostitution à Wolseley le 24 juin. Plusieurs des chambres de la résidence étaient louées à des travailleurs et à des

travailleuses du commerce du sexe qui s'en servaient pour leurs activités illégales. Plusieurs articles caractéristiques de la gestion d'un commerce de sexe ont été saisis. Deux personnes ont été arrêtées et inculpées pour avoir tenu une maison de prostitution, pour avoir vécu des produits de la prostitution et pour incitation à la prostitution. Trois femmes et un homme ont également été arrêtés et étaient soupçonnés de vivre dans la maison.



Le 2 décembre, les membres du SPW œuvrant pour le **Groupe de travail intégré du Manitoba sur le crime organisé** et plus de 300 agents et agentes de police ont procédé à un nombre important d'arrestations et à des recherches dans le cadre d'une enquête à long terme connue sous le nom de **Projet DIVIDE**.

Le projet DIVIDE avait démarré en novembre 2008 et visait les personnes impliquées dans le crime organisé de haut niveau ainsi que les cellules de trafic de drogues au Manitoba et en Colombie-Britannique. L'enquête se penchait aussi sur les activités criminelles de Zig Zag Crew et sur leurs liens avec les Hells Angels du Manitoba. Pendant l'enquête, la police a confisqué de la drogue à plusieurs reprises. Des mandats d'arrêt ont été émis contre 34 individus et des mandats de perquisition ont été exécutés dans 23 endroits différents au Manitoba, notamment au pavillon des Hells Angels du Manitoba. Des mandats de perquisition ont également été exécutés dans un domicile de Colombie-Britannique. Lors de la descente de police, on a saisi de l'argent, de la cocaïne et de la marijuana, des documents et des biens liés aux Hells Angels et au Zig Zag Crew et d'autres biens reliés à des infractions.

On a aussi porté des accusations pour divers crimes reliés au trafic de stupéfiants et d'armes à feu, aux produits de la criminalité, au blanchiment d'argent, à un complot en vue de faire obstruction à la justice et à d'autres infractions causées par une organisation criminelle. Certains des individus inculpés étaient membres ou affiliés au Zig Zag Crew et au Hells Angels du Manitoba.



Chaque année, environ 30 000 agents et agentes du SPW enquêtent sur des cas de personnes disparues. Environ la moitié de ce travail est fait par l'**Unité des personnes disparues** dont les membres surveillent et coordonnent, quel que soit le jour, des enquêtes sur des enlèvements, des jeunes qui disparaissent régulièrement, des victimes à haut risque, des disparitions d'enfants et des personnes âgées égarées et des enquêtes importantes sur des personnes portées disparues depuis longtemps.

Des analyses ont révélé qu'environ 70 % des 5 000 cas de personnes portées disparues dont s'occupe le SPW chaque année sont du ressort des agences de protection de l'enfance. Nombre de ces jeunes ont l'habitude de fuguer et certains d'entre eux ont eu affaire avec la police plus de 150 fois. Nos recherches et notre expérience nous ont appris que ces jeunes qui fuguent sont souvent trompés, forcés à commettre des crimes et exploités par des individus prédateurs lorsqu'ils s'enfuient de leur établissement d'aide à l'enfance.

En 2009, en partenariat avec les Services à l'enfant et à la famille du Manitoba, on a introduit le protocole pour les victimes à haut risque pour permettre à l'Unité de trouver et d'aider ces jeunes à haut risque qui se font exploiter.

On confie désormais entre six et huit cas de victimes à haut risque à chaque enquêteur et à chaque enquêteuse de l'Unité des personnes disparues qui travaillent auprès de groupes à intérêts multiples et au sein d'un système pluridisciplinaire afin d'intervenir et de mettre ces personnes à l'abri le plus rapidement possible après qu'elles aient été portées disparues. Ainsi, les enquêteurs et enquêteuses peuvent apprendre à connaître les jeunes et les repérer rapidement avant qu'ils ne soient exploités, blessés ou avant qu'ils ne soient l'objet d'un prochain homicide.

Les fois où l'Unité ne pouvait immédiatement déterminer les allées et venues de ces personnes, elle a reçu un soutien important de la part des médias locaux et de l'ensemble de la collectivité. Des avis de disparition d'enfant sont souvent émis et les médias arrivent à renseigner le public rapidement. Après la plupart des communiqués, on se renseigne vite sur l'endroit où sont ces jeunes à haut risque et on les reconduit dans un environnement moins dangereux.

Ce protocole permet aux membres de l'Unité des personnes disparues de s'engager à combattre l'exploitation d'enfants aussi souvent que possible. Cette méthode a permis d'améliorer la responsabilité de la collectivité vis-à-vis des jeunes à haut risque. Les ressources sont mieux utilisées et une véritable collaboration entre toutes les agences partenaires s'est installée. Des agences d'autres régions sont en train de s'approprier cette collaboration innovante basée sur les victimes.

Groupe de travail sur les femmes disparues

Le SPW, la GRC et la province du Manitoba avaient créé un groupe de travail censé passer en revue des cas de femmes disparues et assassinées. Voici ce à quoi le groupe s'intéresse :

- la révision des dossiers d'homicides dans lesquels des femmes étaient des victimes;
- la révision de dossiers de personnes disparues dans lesquels des femmes étaient des victimes et qui paraissaient suspects;
- l'analyse des données des dossiers révisés pour trouver les liens éventuels entre eux;
- déterminer les méthodes qui conviennent pour les enquêtes de suivi.





La Stratégie d'élimination des vols de véhicules à Winnipeg (SÉVVW) est l'un des partenariats les plus efficaces que le SPW ait établi et a été finaliste du Prix Goldstein du Centre for Problem-Oriented Policing de 2009. Cette méthode qui se base sur le succès du programme sert désormais de modèle dans le domaine de la lutte contre les gangs à Winnipeg.

Lancée en 2005, la SÉVVW est un partenariat entre la **Société d'assurance publique du Manitoba** (SAPM), **Justice Manitoba** et le SPW. Elle a été con-

çue pour maintenir le nombre de vols de véhicules à un minimum. Depuis sa création, la SÉVVW a fait baisser les vols de véhicules à Winnipeg de plus de 70 %, soit, pour 2009, 9 000 vols ou tentatives de vol de moins par rapport à 2004.

Au final, la sécurité dans les rues de Winnipeg est améliorée, il y a moins de pressions sur les ressources de la police et les déclarations de vols de véhicules ont baissé de beaucoup. Les rapports de la SAPM indiquent que la baisse du nombre de véhicules volés à 9 000 a permis d'économiser 25 millions de dollars de déclarations en un an seulement.

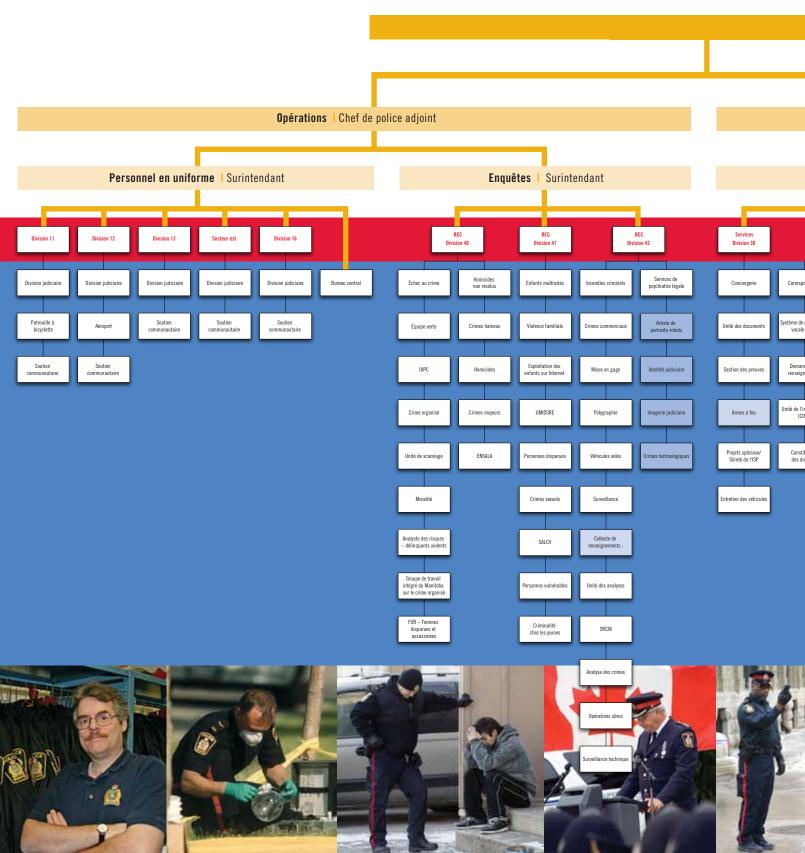
Un haut niveau de coordination et de coopération entre les organismes partenaires est nécessaire pour assurer le succès du modèle de la SÉVVW.

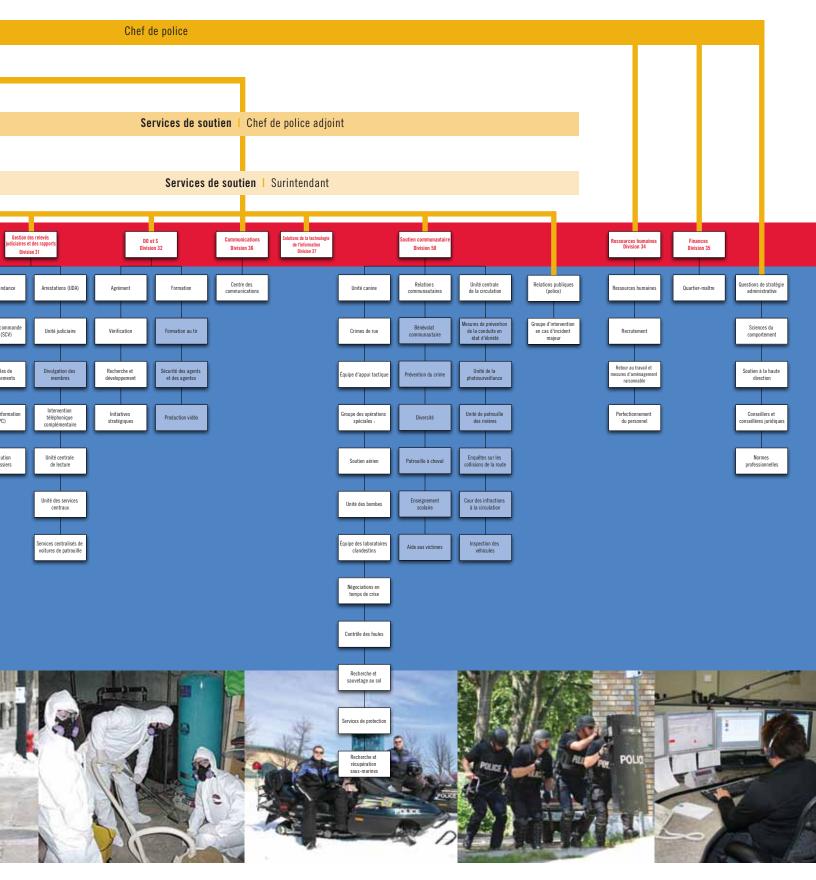
Le projet met l'accent sur une surveillance communautaire intensive par les agents et les agentes de probation et sur une mise en application de la loi rigoureuse par l'**Unité des véhicules volés du SPW**. Le programme de surveillance et couvre-feu peut comporter des entrevues quotidiennes obligatoires et des contrôles pouvant avoir lieu toutes les trois heures. Les individus appartenant aux groupes à haut risque et à très haut risque qui sont responsables de 30 % des vols de véhicules au Manitoba font l'objet d'une surveillance beaucoup plus poussée.

L'équipe de la SÉVVW communique jusqu'à 8 000 fois par mois avec les personnes de ce programme et les procureurs et les procureures de la Couronne spécialisés sont très sévères dans les cas où les conditions imposées ne sont pas respectées. La SÉVVW appuie également des interventions communautaires visant à dissuader les contrevenants et contrevenantes à risque faible de voler des véhicules.



ORGANIGRAMME DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG





UN SERVICE DE POLICE PLUS FORT

Un service de police en amélioration constante

La **Division du développement organisationnel et du soutien** facilite la mise en application des initiatives stratégiques, la planification des opérations et l'assurance de la qualité. Elle coordonne aussi toutes les recherches menées par la police ainsi que l'élaboration d'un plan d'activités du Service. La Division a accompli 193 tâches administratives différentes en 2009. Cela a compris des demandes de modifications procédurales, d'analyses de la quantité de travail, des vérifications du Service, de recherche et de comparaisons avec d'autres organismes. Plusieurs initiatives stratégiques visant à améliorer l'efficacité du Service ont été menées pendant l'année. On a notamment amélioré la façon de confier les dossiers devant être suivis, réduit le nombre de rapports de crimes mineurs et mis au point une méthode électronique d'avertissement de la Direction des services de probation lorsqu'un individu en probation est arrêté pour infraction.



Nouvel emplacement pour le quartier général du SPW

Le 1^{er} décembre, on a remis au **maire Sam Katz** et au **chef Keith McCaskill** les clés du bâtiment de Postes Canada, 266, avenue Graham. L'immeuble qui fut le centre de traitement de courrier de Postes Canada remplacera le quartier général de la police de Winnipeg, 151, rue Princess.

La décision a été prise après qu'on ait passé en revue, pendant 18 mois, les possibilités de logement du quartier général du SPW. Le personnel de la ville s'est également penché sur les possibilités de refaire le revêtement extérieur de l'Immeuble de la sécurité publique et d'y réaménager le quartier général de la police ou de construire des installations complètement nouvelles. Le personnel de la ville en est arrivé à la conclusion que le réaménagement de l'immeuble de Postes Canada était à la fois la solution la plus économique et celle qui répondait le mieux aux besoins du SPW et de la population de Winnipeg.





Recrutement

Le SPW a tenu deux classes de recrues en 2009. En tout, 42 recrues de la classe n° 147 ont obtenu leur diplôme de l'École de police le 22 mai. De plus, 40 recrues de la classe n° 148 ont obtenu leur diplôme de l'École de police le 26 novembre.



Annonce du programme de force auxiliaire pour cadets et cadettes

Le Service a annoncé son intention de créer un programme de force auxiliaire pour cadets et cadettes. La force auxiliaire sera un ajout unique dans le domaine du personnel au sens de la convention collective du Service. Les cadets et cadettes, qui seront rémunérés, complèteront les tâches des agents et agentes de police et des membres du personnel sans toutefois les remplacer.



Fournir des casiers judiciaires à des moments opportuns

Ces dernières années, les membres de la Division des relevés judiciaires ont fait face à une hausse importante de demandes d'autorisation de vérification de casier judiciaire. Le traitement des demandes a alors accusé un retard de cinq semaines. Pour parer à ce problème et pouvoir fournir des vérifications dans les temps, le guichet de renseignements a été fermé au public les vendredis du mois d'octobre. Le but était de s'occuper des demandes en attente et de mettre au point des mesures qui empêcheraient que le problème ne se reproduise. Le retard a été rattrapé, permettant désormais aux membres de la Division des relevés judiciaires d'effectuer de nouvelles vérifications de casier judiciaire et ce, pendant que l'auteur ou l'auteure de la demande attend, dans la mesure du possible.

Nouveau processus de renouvellement des permis de système d'alarme

On a commencé à modifier la façon dont les permis de système d'alarme sont émis et maintenus. Avant, les citoyens et les citoyennes devaient faire une demande de permis une fois avoir installé un système d'alarme. Une proposition du Conseil municipal faite en 2008 demande désormais aux personnes qui ont un permis de renouveler celui-ci tous les quatre ans. Cette nouvelle méthode sert à vérifier l'exactitude des renseignements des dossiers et à faciliter la tâche du personnel de première ligne lorsque des alarmes se déclenchent.



L'éducation et la sensibilisation du public est un aspect de plus en plus important dans la façon dont nous fonctionnons. Le partage opportun et précis de renseignements peut améliorer la sécurité et la qualité de la vie des citoyens et des citoyennes tout en nous aidant à limiter les demandes d'intervention. Nos membres ont ainsi la possibilité d'intervenir plus rapidement dans les situations d'urgence. Exemples :

- La campagne de réduction de la vitesse

 Just Slow Down a été lancée en février. Elle

 présente des gens qui racontent leur expérience

 personnelle par le biais de vidéos et qui parlent des

 effets que les gens conduisant trop vite ont eu dans

 leur vie. Un projet spécial pour les jeunes a consisté

 en une compétition dans laquelle il fallait remettre

 une vidéo. Des vignettes JUST SLOW DOWN ont été

 distribuées gratuitement dans tous les magasins

 7-Eleven et dans tous les centres de services de police.
- > www.justslowdown.ca
- Dans le cadre du Mois de la prévention de la fraude, le Service a lancé une série de réunions d'information sur la fraude contre le consommateur et l'usurpation d'identité dans tout Winnipeg ainsi qu'une séance au cours de laquelle des documents non voulus pouvaient être détruits de façon sûre.
- En mai, la Treaty Relations Commission du Manitoba et le Service ont signé une entente de partenariat dont les bénéfices sont mutuels et dont le but est d'appuyer la coopération, la compréhension et l'amélioration des rapports fondés sur les traités au Manitoba. La Commission encourage non seulement l'éducation du public sur l'histoire et sur

- le rôle des rapports entre les peuples des Premières nations et les autres Manitobains et Manitobaines mais se penche aussi sur les questions de traités tout en améliorant notre compréhension des relations de traité.
- Le SPW et la Gendarmerie royale du Canada se sont alliés pour reconnaître la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées en juin. Une nouvelle vidéo « It's Everybody's Business » a été diffusée pour la première fois dans un théâtre local. Les membres ont rejoint de nombreux organismes dont le Centre « Perspectives des aînés », l'Office régional de la santé de Winnipeg et le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées pour faire en sorte que la vidéo soit disponible dans les collectivités du Manitoba.
- La Section de la prévention du crime a lancé une série de **présentations sur la sensibilisation au crime**. Les sujets choisis par rapport aux réactions de la collectivité comprenaient la sécurité personnelle, la prise de conscience de son environnement et des conseils, des outils et des techniques à utiliser pour rester en sécurité dans la collectivité.

- En 2009, 168 présentations ont été faites devant 4 643 personnes.
- La Section de l'enseignement scolaire a mis en place un programme de prévention du crime destiné aux groupes de parents, aux administrations scolaires, aux enseignants et aux enseignantes et aux élèves de plus de 300 écoles de la ville. En tout, 58 présentations PowerPoint « Agir dans les écoles » ont été données devant 1 824 personnes. Les sujets abordés étaient la sécurité Internet, la sensibilisation à l'abus de la drogue et aux gangs, l'intimidation, la sécurité personnelle, les incendies criminels et la conduite.

En novembre, les membres du SPW on participé à un forum public organisé par la **stratégie de sécurité Neighbour to Neighbour** qui se compose d'associations et de groupes du nord de la ville et qui portait sur les conséquences du commerce du sexe dans les quartiers les plus touchés par ce phénomène. Des membres de l'Unité des mœurs, de la Section des enquêtes de la Direction de la sécurité publique de Justice Manitoba et un procureur de la collectivité ont participé à une discussion en groupe portant sur les résidents et les résidentes concernés.



Le SPW est très avantagé par les nombreux liens qu'il entretient avec les personnes intéressées de la collectivité et avec un groupe de bénévoles dévoués qui travaillent avec lui.

- Le club Kinsmen de Winnipeg a prévu de verser 40 000 \$ de plus au cours des deux prochaines années afin de soutenir les programmes pour jeunes. Une grande partie de cet argent a servi à financer le programme Corps de cadets communautaires du SPW. Favorisant le respect, la responsabilité, l'intégrité, le travail d'équipe, la confiance en soi et la discipline, le programme offre aux jeunes âgés de 11 à 14 ans l'occasion de faire partie d'une structure dans laquelle on leur fournit les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour préparer un avenir prometteur tant pour eux-mêmes que pour la collectivité. L'argent paye une partie des transports, des droits d'entrée, des programmes et des uniformes. En 2009, 168 cadets et cadettes ont participé à neuf Corps établis dans toute la ville. Depuis sa création en 2003, plus de 1 000 cadets et cadettes ont pris part à ce programme. Le club Kinsmen a également offert 15 000 \$ pour soutenir le hockey après l'école dans le nord de la ville et l'équipe de hockey de St. John's.
- Le SPW bénéficie d'un partenariat solide avec plus de 50 membres participant au **Programme de bénévolat communautaire**. Ces personnes dévouées

ont donné plus de 8 800 heures de bénévolat en 2009. Elles aident les agents et les agentes qui travaillent dans nos Centres de services en partageant leurs connaissances sur la collectivité, en répondant au téléphone et en donnant au public des renseignements et des conseils par téléphone ou en personne. Ils aident également à la réalisation de nombreux projets spéciaux et d'activités spéciales.



En tout, **54** bénévoles formés travaillent pour l'**Unité d'aide aux victimes**. Les bénévoles qui œuvrent aux côtés d'agents et d'agentes et de travailleurs sociaux et de travailleuses sociales à temps plein

- fournissent aux victimes d'actes criminels les renseignements sur leur cas à chaque étape de l'enquête et ils les aident à résoudre les problèmes que le crime a suscités pour elles. En 2009, les bénévoles ont travaillé pendant 8 467 heures. L'Unité a établi 9 078 contacts avec des victimes, soit par téléphone, soit au moyen de trousses d'information.
- La Section de l'enseignement scolaire s'occupe aussi du programme de patrouilles scolaires dans 188 écoles en offrant de la formation, des évaluations et du soutien. Plus de 8 800 patrouilles scolaires participent à ce programme et veillent chaque jour à la sécurité de tous les enfants qui se rendent à l'école. Ce programme fonctionne grâce au soutien de partenaires tels que la Société d'assurance publique du Manitoba, McDonalds, CAA Manitoba et le Winnipeg Free Press. En 2009, l'école Lacerte a été nommée pour avoir le meilleur programme de patrouille scolaire pour l'année scolaire, et l'école George McDowell a été reconnue pour avoir apporté les meilleures améliorations à son programme. Tanner Vasquez-Boehm de l'école Shamrock a reçu le prix Louise Staples de 2009.



Le SPW s'est engagé à travailler au sein de l'ensemble de la communauté policière afin de faire progresser le métier et d'améliorer constamment la qualité des services qu'il offre aux citoyens et aux citoyennes de Winnipeg.



■ On a annoncé en mars que le SPW avait passé avec succès les étapes du processus de renouvellement de la reconnaissance professionnelle devant la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies,

Inc. (CALEA). Le Service a également reçu le prix du mérite de la CALEA qui récompense le maintien de la reconnaissance professionnelle pour la quinzième année consécutive. Afin d'assurer que nous satisfaisons sans cesse aux conditions de la CALEA, les membres de l'Unité de la vérification du SPW ont été surveillés par l'agent ou l'agente de reconnaissance professionnelle qui aidait à contrôler le respect des conditions et les « meilleures pratiques ».

■ Les membres du SPW sont des experts en la matière aux yeux du Canadian Police Knowledge Network (CPKN) (réseau de formation de la police canadienne). Deux groupes d'agents et d'agentes ont préparé un contenu de cours sur les fouilles et

les perquisitions et sur la violence familiale qui sont désormais enseignés à des agents et à des agentes dans tout le Canada. Le CPKN est un organisme sans but lucratif qui propose une formation en ligne.



■ L'Équipe de recherche et de sauvetage au sol du SPW, en collaboration avec divers organismes extérieurs du Manitoba, a mené un exercice d'entraînement de recherche et de sauvetage au sol — WINSAR 2009 — en novembre. L'entraînement visait à intégrer les bénévoles de Winnipeg et de Recherche et Sauvetage Manitoba dans les recherches futures du SPW.



■ La sergente-détective du SPW Sandra
Martin a été nommée
directrice régionale de
l'Ouest canadien pour
l'International Association of Women Police
(IAWP). L'association

qui compte des membres dans 57 pays différents veille sur les intérêts des femmes policières de par le monde.

■ Le SPW a organisé la quatrième conférencecompétition annuelle de la vallée de la rivière Rouge sur les négociations en temps de crise. Des équipes du Manitoba, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et du Dakota du Nord y ont participé. Des experts et des expertes nationaux ont fait des exposés sur des situations dans lesquelles une personne est armée ou s'est barricadée et sur les négociations tandis que les équipes de négociation pouvaient tester leurs aptitudes dans des situations réalistes et étaient jugées sur leur usage des pratiques et des principes de négociation établis.



Le SPW a la chance d'avoir une formidable équipe d'hommes et de femmes en uniforme et en civil qui ont pour mission d'offrir à la collectivité un service d'excellence. Voici un aperçu de certains des prix et distinctions qui ont été remis à nos membres en 2009.



L'Ordre du Manitoba a été conféré à la surintendante Corrine Scott. Ce titre est le plus prestigieux du Manitoba. Il honore les personnes qui ont fait preuve d'excellence et ont accompli des choses dans n'importe quelle sphère d'activité, apportant ainsi une contribution remarquable au bien-être social, culturel et économique du Manitoba et de ses résidents et résidentes. Durant sa carrière de 28 ans, Madame Scott a été une pionnière, un modèle et une source d'inspiration pour les femmes policières du Canada. Elle est membre de l'Association canadienne des chefs de police et de l'association des chefs de police du Manitoba ainsi que de l'International Association of Women Police. En 2002, elle a créé le Policewomen's Network du Service de police de Winnipeg. Son mandat comprend le recrutement, la fidélisation, le mentorat et le soutien aux agentes de police.



Le sergent Darrall Kotchon était l'un des six agents et agentes de police à recevoir le prix d'excellence en matière d'application de la loi du procureur général du Manitoba Andrew Swan. Ce prix rend hommage aux membres de la police qui se sont distingués pendant leur service et dans leur communauté. Monsieur Kotchon a beaucoup travaillé pour offrir un soutien policier aux programmes pour jeunes à

risque et dans des projets de police communautaires tels que la création d'un Programme de lutte contre les graffitis du SPW et d'autres programmes de lutte contre la violence sur le lieu de travail et l'usurpation d'identité.

Pendant la **cérémonie de remise des prix annuelle du SPW** :

- 10 agents et agentes ont reçu une barrette pour 30 ans de service de police exemplaire;
- 66 agents et agentes ont reçu une **médaille pour 20 ans de service de police exemplaire**;
- 7 agents et agentes et 12 membres civils ont reçu l'épingle des 25 ans de service de la ville de Winnipeg;
- 9 membres civils ont reçu un prix des membres du personnel pour service exemplaire;
- 19 agents et agentes et 3 membres civils ont reçu un **certificat de mention élogieuse**;
- l'agent Guy Léveillé s'est vu décerner le Prix d'excellence James Toal, à titre posthume.

BÉNÉVOLAT COMMUNAUTAIRE

Le soutien communautaire est un aspect important dans la vie personnelle des membres du Service qui trouvent toujours de nouveaux moyens de soutenir les organismes locaux qui travaillent comme eux à renforcer la collectivité dans laquelle nous vivons et travaillons.

- Les membres du SPW ont pris part au quatrième Défi Donneurs de sang Sirens For Life une compétition amicale entre le SPW et le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence dont l'objectif est de déterminer quel organisme donnerait le plus de sang à la Société canadienne du sang. Le SPW a remporté la rencontre avec un taux de participation de 7,36. La Société canadienne du sang a annoncé que seulement 4 % des Canadiens et des Canadiennes donnent leur sang.
- Les membres ont participé à la course à vélo d'exercice de la Cerebral Palsy Association of Manitoba et ont ramassé plus de 1 200 \$.



■ Les membres du SPW ont aidé à organiser la deuxième Fun Run annuelle de 5 km de Point Douglas du Service de police de Winnipeg le 19 avril. L'événement organisé en partenariat avec l'association communautaire de Point Douglas fait parler du quartier et encourage les jeunes qui y vivent à être actifs.



■ Le cinquième semi-marathon annuel du SPW a eu lieu le 3 mai. En tout, 1 460 personnes y ont participé, 325 autres ont couru le relais et 310 bénévoles ont récolté environ 80 000 \$ au profit de la Division manitobaine de la Société canadienne du cancer sous la bannière de Policiers contre le cancer.



■ Le 23 mai, le rasage de têtes de 2009 des Policiers contre le cancer qui sert à collecter des fonds pour la Division manitobaine de la Société canadienne du cancer s'est tenu au centre commercial Kildonan Place. Durant la dernière décennie, cet événement a permis de ramasser plus de 370 000 \$ et est devenu une des collectes de fonds les plus importantes pour la Société canadienne du cancer.



- Plus de 400 amateurs et amatrices de moto dont environ 100 membres du SPW retraités ou non ont bravé le vent froid pour participer à la **Motorcycle Ride for Dad** inaugurale le 30 mai. Mené par la Winnipeg Police Association et appuyé par le SPW, l'événement a permis de recueillir plus de 69 000 \$ qu'on a reversés à la recherche contre le cancer de la prostate au Manitoba et à l'éducation dans ce domaine.
- L'équipe des étoiles de balle molle du Service de police de Winnipeg a rencontré les étoiles de la LCF au Complexe de softball Blumberg le 16 juillet. On a célébré cette année le 18e anniversaire de cette rencontre de charité annuelle au terme de laquelle plus de 4 000 \$ ont été recueillis au profit de SportJeunesse Manitoba, un organisme qui aide les enfants défavorisés à faire du sport.
- Le 25 septembre, les membres du SPW ont été représentés par un groupe de coureurs et coureuses lors de la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi de 2009 visant à soutenir les Jeux olympiques spéciaux du Manitoba.



■ En septembre, l'équipe de relais à bicyclette « Policiers pour les enfants » du SPW a entrepris son huitième tour semestriel afin de faire de la sensibilisation et de ramasser des fonds pour la Fondation Canadienne Rêve d'Enfants. L'équipe a parcouru 5 000 km sur la route périphérique et sur une route « en ville » et a récolté 60 000 \$ pour la cause.



■ Le SPW et la Division scolaire de Winnipeg, en partenariat avec le centre commercial de Saint-Vital, ont offert une matinée de magasinage à 60 enfants le 7 décembre, dans le cadre du programme **CopShop**. Chaque enfant recevait une carte-cadeau d'une valeur de 200 \$ et était accompagné par un agent ou une agente de police servant d'assistant ou d'assistante aux commandes personnelles pendant qu'il s'achetait des jouets, des jeux ou des vêtements. Les enfants qui ont participé ont été choisis selon leurs besoins ou en récompense de résultats académiques ou sportifs spécifiques, ou pour avoir fait la différence dans leur collectivité en faisant du bénévolat.

Infractions au *Code criminel* par secteur ¹

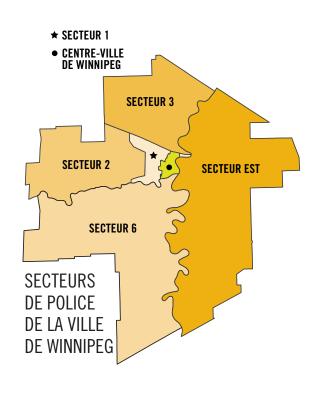
		Ville de Winnipe	eg e	Centre-vill	e de Winnipeg	Se	cteur 1
	Total	Taux d'affaires classées	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total ⁶	Écart entre 2008 et 2009 en %
CRIMES CONTRE LES PERSONNES							
Homicides ² Tentatives de meurtre ² Agressions sexuelles ^{2,3} Autres agressions sexuelles ^{2,3} Voies de fait ^{2,3} Enlèvements ^{2,3}	30 16 649 15 6 176 19	81 % 94 % 30 % 31 % 64 % 56 %	0 % -38 % 3 % -52 % 11 % -5 %	3 0 60 1 703	-40 % -100 % 18 % -80 % 8 % 0 %	21 6 209 5 2 111	0 % -45 % 5 % -62 % 15 % 67 %
Vols qualifiés ^{2,3} Autres crimes contre les personnes ^{2,3,4}	2 125 1 668	29 % 51 %	30 % 17 %	268 155	18 % 17 %	749 428	22 % 18 %
Total	10 698	52 %	14 %	1 191	11 %	3 534	16 %
CRIMES CONTRE LES BIENS							
Introductions par effraction ³ Tentatives de vols de véhicule Vols de véhicule Nombre total de vols de véhicule ³ Vols de plus de 5 000 \$ (véhicules non compris) ³ Vols de moins de 5 000 \$ (véhicules non compris) ³ Recels Fraudes ³ Incendies criminels ³ Méfaits ³ Total	5 671 2 263 2 250 4 513 278 13 501 313 1 482 397 14 752 40 907	7 % 1 % 6 % 3 % 15 % 16 % 98 % 30 % 16 % 5 %	7 % -34 % -34 % -34 % -7 % 2 % -14 % 15 % 35 % -5 %	223 81 76 157 27 2 228 19 118 9 1 337	-17 % -24 % -53 % -42 % -40 % 10 % -50 % 10 % 50 % 0 %	1 040 402 376 778 45 3 636 48 283 76 3 406	-9 % -14 % -38 % -28 % -42 % -4 % -47 % -4 % 69 % 7 % -13 %
AUTRES CRIMES 3							
Prostitution Armes à feu et armes offensives Autres infractions au <i>Code criminel</i> ⁴	103 524 4 195	97 % 82 % 89 %	-44 % 46 % 6 %	1 50 664	-50 % 14 % 42 %	41 164 1 397	-55 % 52 % 3 %
Total	4 822	88 %	7 %	715	40 %	1 602	3 %
TOTAL GÉNÉRAL Superficie totale (en km²)	56 427 475,20	24 %	-1 %	6 024 3,30	6 %	14 448 14,22	3 %
Interventions sur demande et volontaires ⁵	162 394		5 %	18 312	5 %	45 483	8 %

Infractions au *Code criminel* par mois ¹

CRIMES CONTRE LES PERSONNES	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN
Homicides ²	6	0	0	1	4	3
Tentatives de meurtre ²	0	0	0	1	3	2
Agressions sexuelles ^{2, 3}	49	47	44	54	60	72
Autres agressions sexuelles ^{2, 3}	0	2	3	0	1	3
Voies de fait ^{2,3}	522	369	476	470	538	590
Enlèvements ^{2,3}	1	0	2	1	3	1
Vols qualifiés ^{2,3}	129	152	144	183	190	170
Autres crimes contre les personnes ^{2,3}	138	109	118	115	184	167
Total	845	679	787	825	983	1 008
CRIMES CONTRE LES BIENS						
Introductions par effraction ³	385	330	343	393	582	539
Tentatives de vols de véhicule	174	141	175	313	244	186
Vols de véhicule	200	143	174	208	220	214
Nombre total de vols de véhicule ³	374	284	349	521	464	400
Vols de plus de 5 000 \$ (véhicules non compris) 3	23	17	24	21	18	24
Vols de moins de 5 000 \$ (véhicules non compris) 3	834	734	786	966	1 262	1 257
Recels	30	24	14	19	33	34
Fraudes ³ Incendies criminels ³	104 7	125	89 37	94	123 63	116 42
Méfaits ³	868	16 802	978	28 1 244	1 400	42 1 279
Total	2 625	2 332	2 620	3 286	3 945	3 691
AUTRES CRIMES 3						
Prostitution	4	14	19	3	9	1
Armes à feu et armes offensives	29	28	46	56	59	54
Autres infractions au <i>Code criminel</i> ⁴	339	300	312	309	379	377
Total	372	342	377	368	447	432
TOTAL GÉNÉRAL	3 842	3 353	3 784	4 479	5 375	5 131

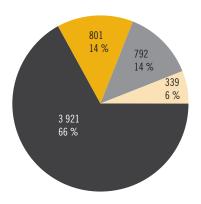
Se	cteur 2	Sed	cteur 3	Sec	teur est	Sec	cteur 6
Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %
0 0 52 2 505 2 167 163	NC -100 % -19 % -33 % 5 % -33 % 9 % -6 %	5 8 168 5 1 654 3 628 374	0 % -33 % 29 % 0 % 15 % -73 % 54 % 29 %	3 1 129 3 1 167 2 369 387	0 % -50 % -16 % -57 % 6 % 100 % 39 % 8 %	1 1 91 0 739 7 212 316	0 % NC 11 % -100 % 2 % 250 % 11 % 36 %
891	2 %	2 845	23 %	2 061	9 %	1 367	11 %
500	1.07	1.000	5.04	1.010	10.0/	1 100	10.04
599 401 409 810 47 1 729 50 252 16 1 558	-1 % -23 % -20 % -22 % -23 % -6 % -6 % -6 % 40 % -33 % -15 %	1 289 681 570 1 251 53 2 260 55 272 198 3 282	5 % -37 % -39 % -38 % 23 % 13 % -19 % 60 % -4 %	1 610 472 532 1 004 91 3 462 94 352 58 4 021	16 % -46 % -38 % -42 % 26 % 3 % 4 % -1 % -13 % -2 %	1 133 307 363 670 42 2 414 66 323 49 2 485 7 182	19 % -34 % -30 % -32 % -9 % -2 % 5 % 29 % 48 % -16 %
	,						
0 57 303	-100 % 33 % -6 %	62 187 1 240	-31 % 87 % 13 %	0 83 777	NC 8 % 3 %	0 33 478	-100 % 3 % 8 %
360	-2 %	1 489	16 %	860	4 %	511	8 %
6 312	-8 %	12 994	2 %	13 613	-2 %	9 060	-4 %
65,11 17 443	7 %	65,28 40 106	5 %	174,37 36 106	1 %	156,22 23 256	7 %

JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC	TOTAL
3	1	4	3	1	4	30
1	1	2	2	1	3	16
61	60	54	40	59	49	649
1	0	0	0	2	3	15
602	550	580	548	503	428	6 176
1	2	5	1	2	0	19
205	215	203	173	214	147	2 125
164	123	154	134	142	120	1 668
1 038	952	1 002	901	924	754	10 698
546	619	577	482	450	425	5 671
206	178	170	145	141	190	2 263
208	217	197	145	152	172	2 250
414	395	367	290	293	362	4 513
23	29	33	32	19	15	278
1 356	1 524	1 290	1 264	1 175	1 053	13 501
25	38	27	26	14	29	313
105	106	129	277	107	107	1 482
40	53	29	43	23	16	397
1 373	1 409	1 396	1 357	1 564	1 082	14 752
3 882	4 173	3 848	3 771	3 645	3 089	40 907
20	8	8	10	2	5	103
50	46	33	54	49	20	524
381	399	376	345	341	337	4 195
451	453	417	409	392	362	4 822
5 371	5 578	5 267	5 081	4 961	4 205	56 427

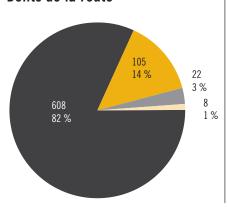


Infractions au *Code criminel* — Personnes accusées ⁷

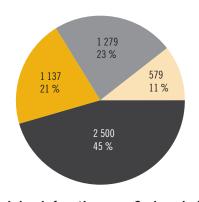
Crimes contre les personnes



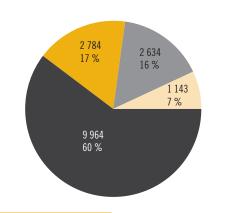
Délits de la route



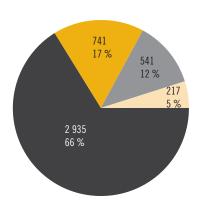
Crimes contre les biens



Total des infractions au Code criminel



Autres crimes



Infractions au Code de la route

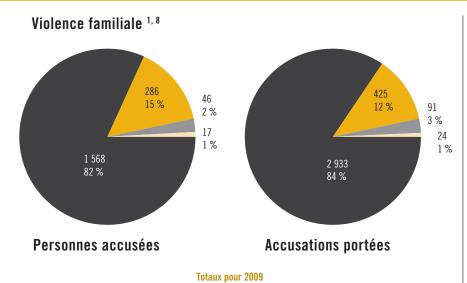
	VILLE D	E WINNIPEG	CENTRE-VIL	LE DE WINNIPEG	SEC	CTEUR 1
ÉMIS PAR LA POLICE	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total ⁶	Écart entre 2008 et 2009 en %
Excès de vitesse Non-respect d'un dispositif de signalisation Conduite sans permis	21 838 12 243 2 656	140 % 133 % 22 %	1 091 3 124 162	-6 % 800 % 3 %	2 538 3 653 402	-5 % 202 % 5 %
Total (toutes infractions au <i>Code de la route</i> comprises)	53 245	116 %	5 782	86 %	9 088	50 %
DUOTOCUDVEULANCE						

PHOTOSURVEILLANCE

Photoradar mobile	66 383	-44 %
Caméra de sécurité d'intersection (Excès de vitesse)	34 611	-10 %
Caméra de sécurité d'intersection (Feu rouge)	9 664	-6 %
Total pour les caméras de sécurité d'intersection	44 275	-9 %
Total	110 658	-34 %
TOTAL GÉNÉRAL	163 903	-15 %

Véhicules automobiles - Délits de la route 1

	Nombre de personnes accusées	Écart entre 2008 et 2009 en %
Conduite dangereuse ayant causé la mort	1	-50 %
Conduite dangereuse ayant causé des lésions	9	29 %
Conduite dangereuse	75	15 %
Conduite dangereuse et délit de fuite	13	-35 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	0	-100 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	16	78 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08	526	14 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang	1	-93 %



Total des interventions ⁹ 17 119 Total des affaires criminelles ^{3,7,10} 2 133 Affaires criminelles – Les deux personnes sont accusées 53

Alarmes déclenchées

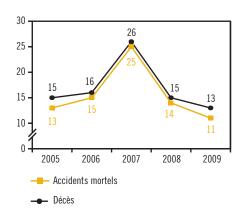
Totaux pour 2009

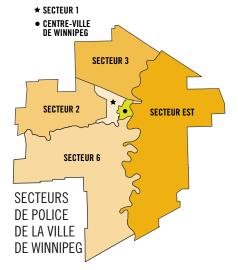
Type d'alarme	Alarmes justifiées	Fausses alarmes
Commercial	180	2 459
Détresse	85	1 277
Violence familiale	0	3
Braquage	79	582
Local	12	77
Résidentiel	63	1 611
Total	356	6 009

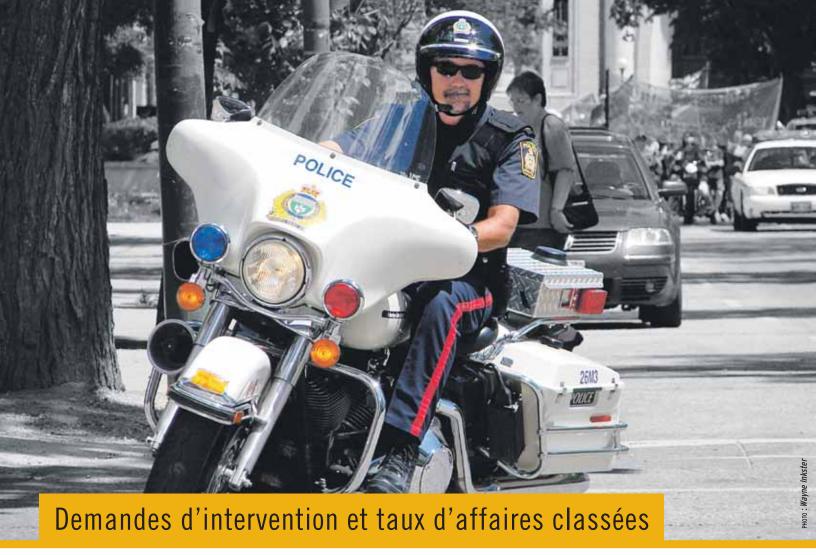
Argent ramassé à travers les amendes pour fausses alarmes 18 901,16 \$

SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR EST		SECTEUR 6	
Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %	Total	Écart entre 2008 et 2009 en %
796 1 327 462	142 % 104 % 86 %	4 045 1 366 631	124 % 41 % 14 %	6 333 3 110 598	180 % 117 % -12 %	8 126 2 787 563	301 % 183 % 84 %
4 509	116 %	9 159	83 %	14 666	108 %	15 823	257 %

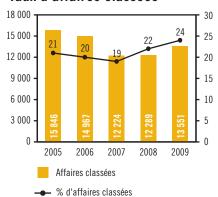
Accidents mortels de la route











Demandes d'intervention



- Délai d'intervention (appels de priorité 1)

Cinq principaux types d'interventions demandées



Cinq principaux types d'interventions volontaires ¹¹

Arrêts de véhicules 19 724

Occasions spéciales 9 217

Plaintes de délits de la route 3 546 Perturbations de l'ordre public 1 908 Mandats 1 582

Coûts du maintien de l'ordre par personne

Population ^A	674 800	Dépenses payées par les recettes	181 837 268 \$
Rapport policier/résidents	1/501	Coût par personne	269,47 \$

^A Prévision démographique de Statistique Canada pour 2009, fondée sur les résultats du recensement.

Contingent de 2009*

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	19
Sergents-chefs	27
Sergents	86
Sergents de patrouille et sergents détectives	179
Agents de police	1 031
Nombre total de membres de la police	1 348
Membres non assermentés (personnel)	368
Nombre total de membres	1 716

*Comprend les postes rémunérés par d'autres organismes :

Rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba 6 agents de police
Rémunérés par la province du Manitoba 122 agents de police
Rémunérés par l'Administration aéroportuaire de Winnipeg 17 agents de police
Rémunéré par le gouvernement du Canada 1 agent de police
(Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes et agent des Services correctionnels communautaires)
Rémunérés par le SPW et par la Division scolaire de Winnipeg 8 agents de police

Membres assermentés (chiffres réels)

Blancs Autochtones	1 169 151
Minorités visibles	91
Total	1 411
Hommes Femmes	1 213 198
Total	1 411

Membres du personnel (chiffres réels)

Blancs Autochtones	362 22
Minorités visibles	29
Millotties Algibles	
Total	413
Hommes	71
Femmes	342
Total	413

Unité des normes professionnelles Dossiers ouverts en 2009 (crimes)

Non justifiés	4
Justifiés	0
Non fondés	0
Abandonnés	4
Officieux	0
Renseignements seulement	1
Opinion de la Couronne – aucune accusation	2
Suspendus	2
Ouverts	15
Total	28

Unité des normes professionnelles Dossiers ouverts en 2009 (réglementaires)

Non justifiés	6
Justifiés	1
Non fondées	2
Abandonnés	2
Officieux	5
Renseignements seulement	0
Ouverts	8
Total	24

Notes pour les statistiques

NC = Non calculable

- 1 Les données sur les infractions au Code criminel sont fondées sur les données de la Déclaration uniforme de la criminalité qui ont été soumises au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada et ne peuvent être directement comparées aux données qui sont publiées sur le site Web CrimeStat du SPW. Les données ont été recueillies selon le système de notation des crimes contre les personnes (p. ex., infraction la plus grave commise contre la victime), des crimes contre les biens et des autres crimes (p. ex., première infraction).
- 2 Les totaux correspondent au nombre de victimes.
- 3 Comprend les tentatives de crime et les crimes.
- La reclassification récente de certaines infractions au *Code criminel* faite par le Centre canadien de la statistique juridique indique que le harcèlement criminel, l'extorsion, les rapts et les agressions sexuelles d'enfants, les appels de menace ou de harcèlement, la profération de menaces, qui étaient dans la catégorie « Autres infractions au *Code criminel* », qui faisait elle-même partie de la catégorie « Autres crimes », font désormais partie de la catégorie « Autres crimes contre les

- personnes ». Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2009 avec celles des autres années.
- 5 Demandes d'intervention auxquelles la police a donné suite.
- 6 Les statistiques du centre-ville de Winnipeg sont comprises dans les totaux du secteur 1.
- 7 Comprend les affaires dans lesquelles des preuves suffisantes permettent de porter une accusation, bien que le suspect soit traité autrement.
- Il s'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.
- 9 Comprend les affaires criminelles et non criminelles.
- 10 Interventions au cours desquelles la police a confirmé qu'un crime a été commis.
- 1 Le tableau sur les 5 principaux types de demandes d'intervention volontaires fait référence à des cas dans lesquels des membres de la police sont intervenus alors qu'ils patrouillaient dans la ville. Par exemple, lorsque des agents et des agentes de police constatent un problème de circulation qui nécessite une intervention, ils en informent le Centre des communications qui leur donne un numéro d'intervention correspondant, ce qui leur permet d'agir immédiatement.

